

RETROUVER UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

Une période de désillusions suivit parfois le retour, cet instant imaginé tant de fois dans la souffrance pour tenir. Plusieurs évoquent une déception devant la justice rendue à la Libération, d'autres l'idéal écorné d'une France pour laquelle ils avaient tant donné ou encore l'incompréhension de l'entourage...

Les déportés avaient vécu l'impensable, leurs récits semblaient si irréels... Quand ils s'entendaient parfois répondre qu'en France aussi, sous l'Occupation, on avait connu la faim et les privations... le silence pouvait s'installer pour des années. « *Je comprends certains de mes camarades qui se sont tus plutôt que de prendre le risque de n'être ni crus ni compris* » nous dira Maurice Falissard.

Reprendre un travail constituait une étape importante en faveur de la réinsertion.

JUN	
10	Dimanche
11	Lundi
12	Mardi
13	Mercredi
14	Jeudi
15	Vendredi
16	Samedi

NOTES :

Suzanne Burdin associe son retour à la vie normale avec la réouverture de son magasin le 11 juin et à "la reprise de soucis de la vie" (archives privées)

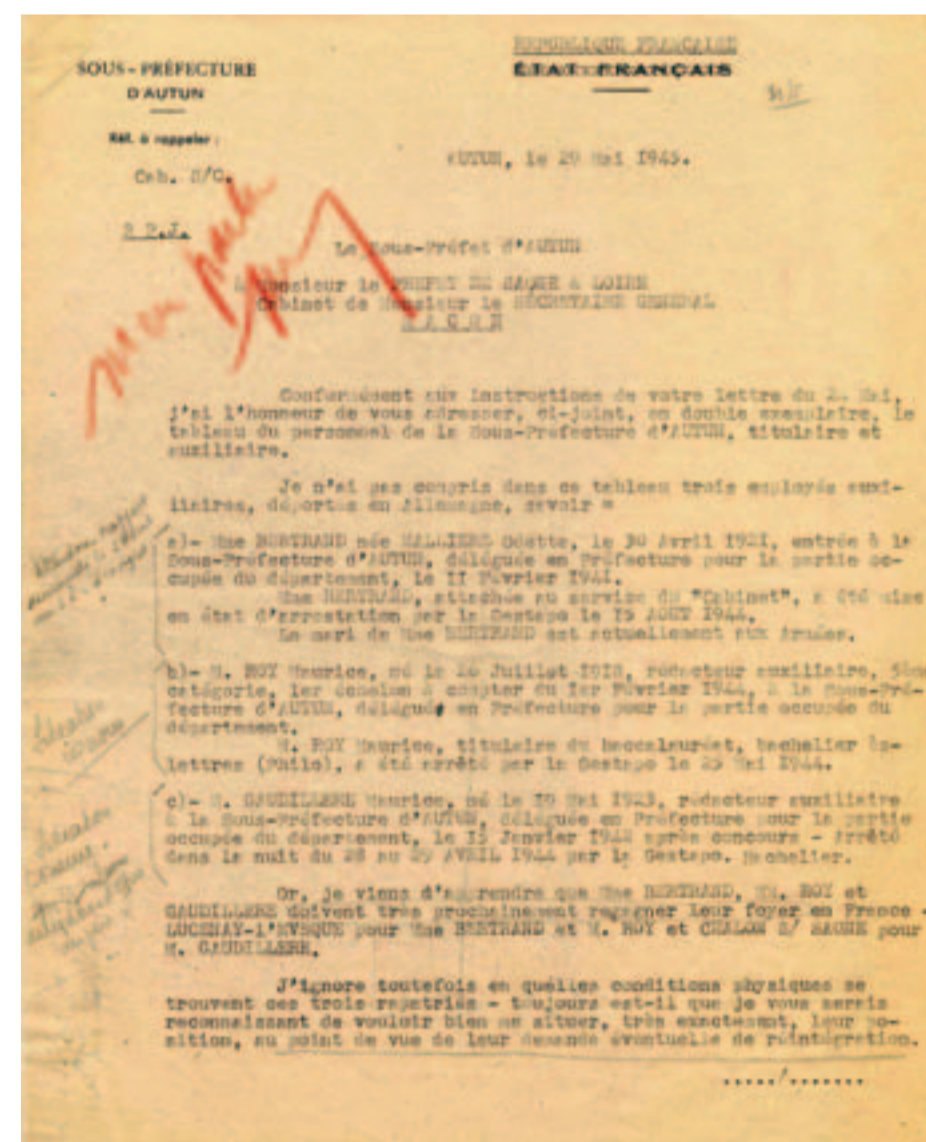
Réintégration des démobilisés, déportés et prisonniers libérés

Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale attire l'attention des employeurs sur les obligations qui leur sont imposées par l'ordonnance du 1^{er} mai 1945, publiée au J. O. du 2 mai 1945, relative à la réintégration des démobilisés, des déportés politiques, des déportés du travail (à l'exception des volontaires), des prisonniers libérés et d'une façon générale, de tous ceux qui ont perdu leur emploi par suite de la guerre.

Les salariés qui entrent dans l'une des catégories précédentes peuvent, s'ils le désirent, demander à reprendre leur ancien emploi, et l'employeur doit le leur rendre où leur donner un emploi équivalent, mêm-

Extrait de l'Ordonnance de mai 1945 sur la réintégration professionnelle des rapatriés, Le Patriote du Charollais du 21 juillet 1945 (AD71, PR87/4)

Cependant, la santé retardait la reprise d'une activité salariée ou lui faisait définitivement obstacle.



Rapport du Sous-Préfet d'Autun du 29 mai 1945 relatant le retour imminent de 3 déportés et son souhait de connaître leur avis sur une réintégration dans leur emploi (AD71, W1115)

L'engagement dans la vie publique sera pour certains un tremplin brisant le sentiment d'improductivité né de l'incapacité de travailler. Il n'est pas rare de trouver le nom de résistants et de déportés sur les listes dès les élections municipales de 1945. « *Sollicité par ses compatriotes, il fut élu au sein du conseil municipal où il aimait s'investir* » rapporte Yvette Bonnet à propos de son père Auguste Bernachon. Même chose pour Raymond Juillard et son père, tous deux déportés, élus maire de Bussières, l'un après l'autre ; « *dix ans après mon retour, tout va changer pour moi, je travaille et j'entre à la mairie* » confie Raymond.

Candidature de 2 déportés lors des élections d'octobre 1945, Le Patriote du Charollais du 13 octobre 1945 (AD71 : PR87/4)

<p>membres furent des Résistants de la 1^{re} heure. Ce sont :</p> <p>Patrice-Maurice BOUGRAIN Lieutenant Allain ou Patrice dans la clandestinité, ancien employé aux Mines de Schistes d'Autun, entré aux Forces Françaises Libres en Juillet 1940, trois fois condamné à mort par contumace par les Tribunaux militaires allemands, Croix de Guerre 1940-45.</p> <p>Amélie de RAMBUTEAU Déportée politique à Ravensbrück, Maire de Bois-Sainte-Marie, Conseiller Général de La Clayette.</p> <p>Joseph RENAUD Exploitant agricole, adjoint au Maire de Sully-le-Château.</p> <p>Abbé Louis GOUTAUDIER Ancien Prisonnier de Montluc, déporté politique à Dachau, Maire de Mailly, Conseiller Général de Semur-en-Brionnais.</p> <p>Gaston GENOT Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-1918, pri-</p>	<p>Bloc Républicain de la Résistance et de la Renaissance Française</p> <p>Vincent BERTHEAUD domicilié à Mâcon, exploitant forestier, président du C. D. L., président d'honneur de F. J. R. F., président d'honneur de F. A. C., ex-chef départemental des 3^e et 5^e bureaux, ex-inspecteur des S. F. I., fondateur des maquis de Saône-et-Loire (zone sud).</p> <p>Jeanne PARENT employée de commerce à Lyon, chef des F. L. N., inspectrice régionale du service social de F. A. S., conseillère municipale de Lyon, administrateur du bureau de bienfaisance et des orphelins municipaux, président d'honneur des familles de fusillés M. U. R.</p> <p>Roger TUTOIS liquoriste à Charolles, organisateur de la Résistance dans le département de S.-et-L., déporté en Allemagne, conseiller municipal à Charolles.</p>
---	---

CEUX QUI NE SONT PAS REVENUS

Le retour des premiers rapatriés avait fait naître l'espoir mais, pour de nombreuses familles, au lieu de retrouvailles émouvantes, ce furent l'attente angoissée et enfin la certitude de l'absence définitive du mari, du fils, du père, du frère, de la femme, de la mère... Jeanine née Belot qui a alors 10 ans se souvient « *c'était une dame habillée en noir coiffée d'un grand chapeau* » qui leur annonce sans ménagement la mort de leur père.

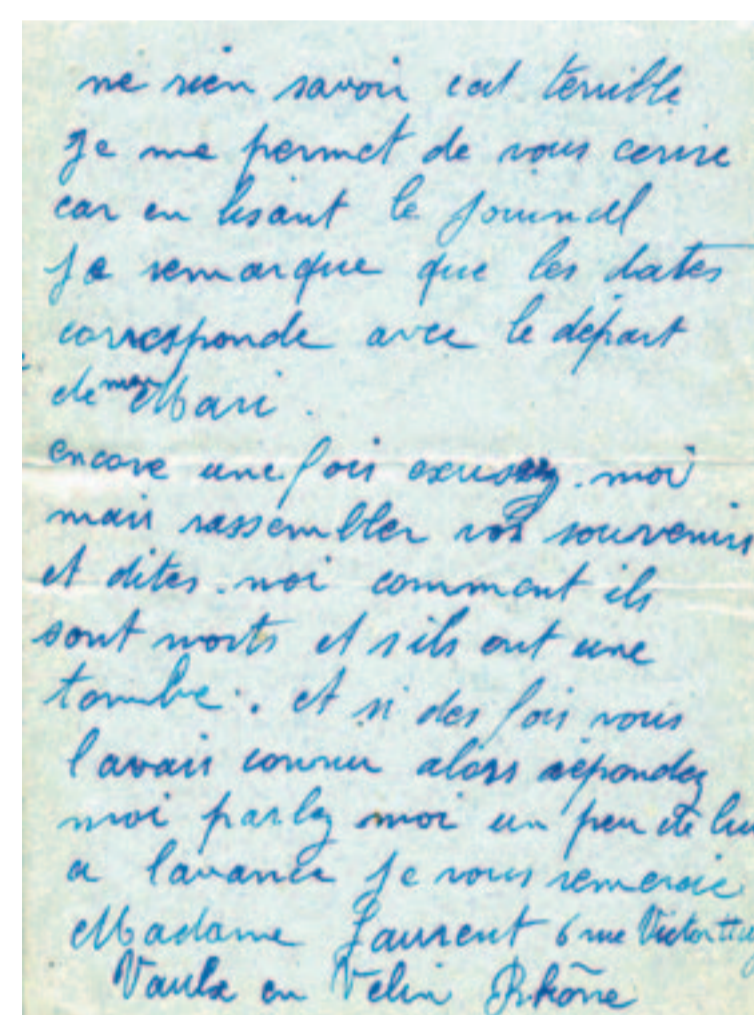


Carte de pupille de la Nation d'André Commerçon (archives privées)



Courrier du Ministère des Affaires étrangères au Préfet de Saône-et-Loire annonçant la mort du Comte de Rambuteau en déportation, 19 avril 1945 (AD71, W116706)

Ignorer tout ou presque du sort des disparus, pire, imaginer leur calvaire fut particulièrement éprouvant pour les familles concernées. Edmond-Gabriel Desprat, lui-même déporté, confesse qu'« *une des plus grandes tortures morales a été de rencontrer les familles de déportés non rentrés* ».



Lettre d'une femme venant recueillir des informations sur son mari mort en déportation auprès d'un ancien déporté, 23 mai 1947 (archives privées)

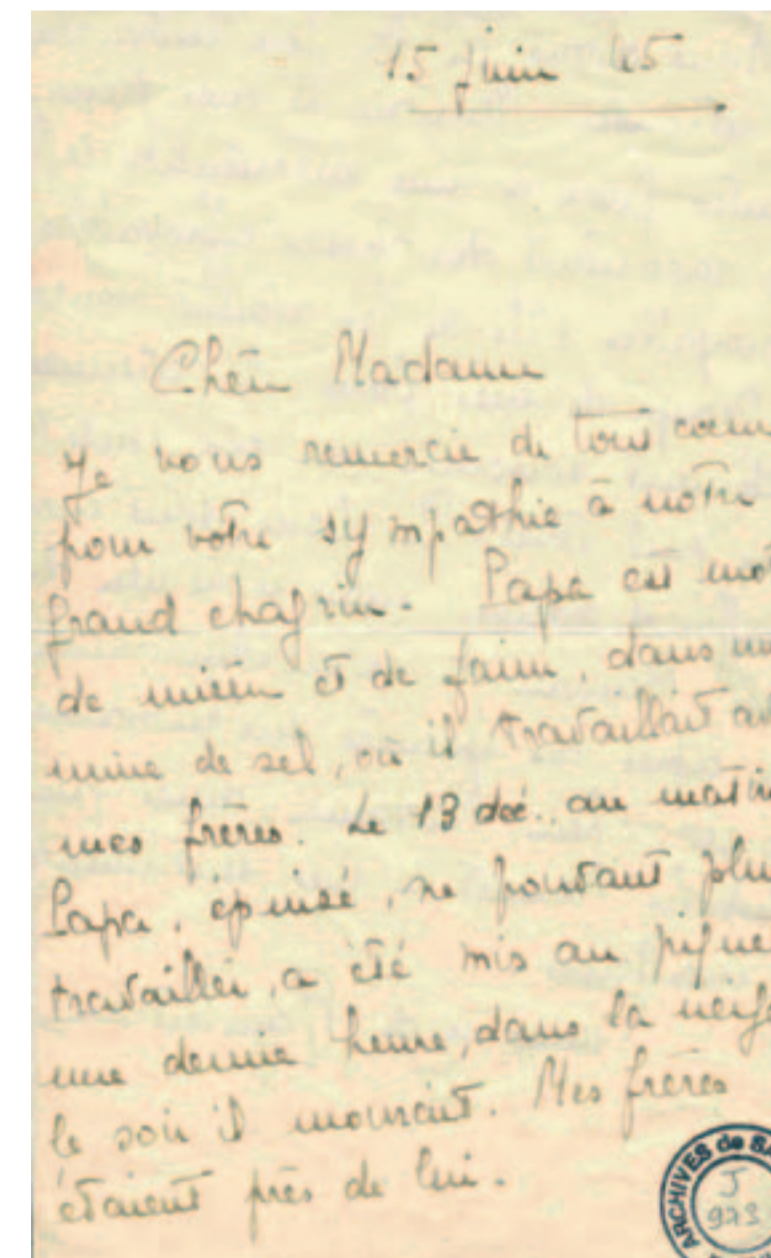
Des orphelins se rappellent avoir grandi dans une ambiance de deuil, de larmes et reçu le devoir moral d'honorer les morts, lourd fardeau quand on est tout jeune. Les enfants Belot se souviennent d'un « *grand chagrin silencieux* ».



Photo de l'inauguration du monument aux morts 1939/1945 le 15 août 1948, à Cluny, en présence du Général de Lattre de Tassigny et de François Mitterrand Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Guy Belot commente : "Je suis le petit garçon devant sa maman, le jour de la remise des décorations à mon père, à titre posthume par le Général de Lattre de Tassigny" (archives privées)

Pour tous mais surtout pour ces familles, les cérémonies commémoratives représentaient des moments bien douloureux. Marie-M. Vigié-Moreau, alors enfant, se souvient avoir voulu crier « *Gardez votre croix et rendez-moi mon papa !* »

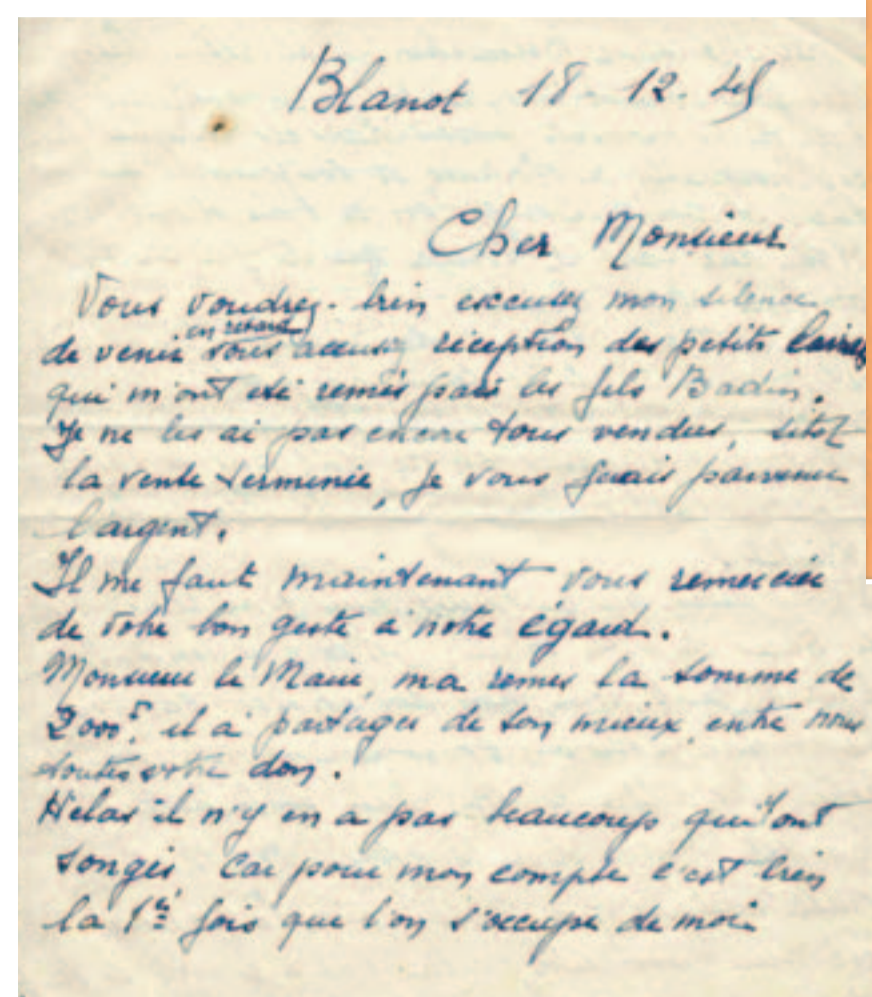
Les familles orphelines, fières de l'œuvre et de l'idéal défendus par leurs disparus, sont bien souvent les fers de lance de la mémoire.



Lettre de Françoise de Rambuteau à Mme Monnet lui annonçant le décès de son père Almaric de Rambuteau en déportation à Buchenwald, 15 juin 1945 (AD71, J 973)

SOLIDARITÉS

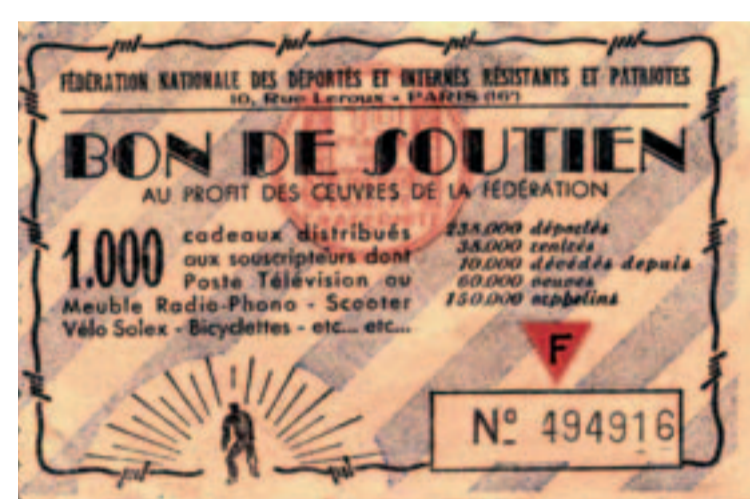
Une réelle solidarité et une très profonde affection liaient les déportés entre eux. La fille d'Auguste Bernachon explique : « *Les visites, les rencontres qu'il appréciait le plus étaient celles de ses compagnons d'infortune* ». Exemple de cette solidarité, Auguste Bernachon a souhaité témoigner dès septembre 1945 dans un opuscule intitulé « *Dans les camps de la mort nazi* » et verse le bénéfice tiré de sa vente à l'œuvre des orphelins de guerre et des veuves de déportés.



Couverture du livret témoignage écrit en septembre 1945 par M. Bernachon et vendu au profit des veuves et orphelins de déportés (archives privées)

Lettre de Mme Jusseau, veuve de déporté, adressée à M. Bernachon dans laquelle elle le remercie pour son don de 2000 francs et constate " pour mon compte c'est la 1^{ère} fois que l'on s'occupe de moi", 18 décembre 1945 (archives privées)

La solidarité plus affective que matérielle, évoquée dans de nombreux témoignages, a joué un rôle fondamental dans l'allègement des souffrances de chacun.



Bon de soutien édité par la FNDIRP pour aider les déportés et leurs familles (archives privées)

Anita Baudouin garde un souvenir ému du petit cadeau reçu, à chaque Noël, de l'un ou de l'autre compagnon de résistance, de détention ou d'internement de son père, comme des démarches administratives qu'ils ont faites pour faire admettre ses droits ou encore des quêtes organisées pour lui venir en aide.

Parti Communiste Français, Section de Deux.

Recherche pour venir en aide à la famille de notre camarade Fouquet Marcel - Déporté politique - décédé prématurément à 37 ans.

NOM	Montant	NOM	Montant
Martin Paul	100	Dubois	50
Houdebert	50	Millet	100
Abramovitch	50	Sabat	50
Roamer	50	Bateman	200
Louis Raymond	20	Kauffman	50
Duboulet	10	Mimile	100
Bouillet	50	Charvériat	100
Brunet	50	Burgard	100
Armand Guyard	50	Blanc	50
Correa	50	Baumgarten	50
Profant	100	Herman	50
Total	530	Total	870
		Total général	1400

Quête réalisée par les camarades communistes de Marcel Fouquet au profit de sa famille dont sa fille Anita (archives privées)

Guy Belot se souvient d'avoir reçu pour Noël des jouets usagés en provenance de l'Amicale du camp de Mauthausen.



Certificat de déportation de Suzanne Burdin délivré par le Ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, 22 mai 1947 (archives privées)

Les pouvoirs publics sous la pression des associations de déportés ont par diverses mesures - pensions, emplois réservés, bourses d'études, suivi médical - permis de soutenir les déportés et les orphelins.

Office Départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation de Saône-et-Loire
25, Rue de la Banne - MACON - Téléphone 240

AIDE AUX PUPILLES DE LA NATION

Les Pupilles de la Nation mineurs peuvent obtenir de l'Office, en cas d'insuffisance des ressources de la famille :

- Des subventions d'entretien, jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs études primaires.
- Des subventions d'étude, au delà de l'enseignement primaire, s'ils se présentent à l'examen des bourses.
- Des subventions d'apprentissage, après 14 ans, sur le vu d'un contrat d'apprentissage.
- Des subventions pour frais médicaux, séjour en établissement de cure, séjour en colonie de vacances.
- Et une aide exceptionnelle dans divers cas spéciaux.

Les Pupilles majeurs, remplissant certaines conditions, peuvent obtenir des prêts à taux réduits. Les familles remettent leur demande aux correspondants communaux qui les transmettent à l'Office.

D'autre part, dans tous les cas intéressant spécialement les Pupilles de la Nation (orientation, placement, etc...) l'Office se fait un devoir d'aider de son conseil les familles qui s'adressent à lui.

Aide accordée aux pupilles de la Nation (archives privées)

Cependant de nombreuses familles orphelines, qui ont vécu des situations très difficiles - une mère au foyer avec de nombreux enfants et sans ressources - se sont souvent senties isolées dans leur détresse et mal informées de leurs droits.

UNE HISTOIRE ET UNE MÉMOIRE À DÉFENDRE

Du désir de s'unir, de défendre le droit des survivants, d'informer la population, de respecter le souvenir des morts et de se retrouver, plusieurs associations de la déportation ont vu le jour.

Ces associations, dont certaines sont aujourd'hui encore en activité, se sont attaché sans relâche à défendre les intérêts des déportés et internés et à obtenir une reconnaissance de leur statut.

Badge de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP) pour le rassemblement des 9 et 10 décembre 1950 (AD71, 2049W67)



Les déportés de l'U.N.A.D.I.F. réunis à Chalon : « Défense du droit des survivants pour respecter le souvenir des morts »

Annonce du Congrès de l'Union Nationale des Associations de Déportés Internés et Familles de disparus (UNADIF), Le Progrès du 18 avril 1966 (AD71, 747W266)

Elles président à l'organisation de commémorations, de pèlerinages dans les camps, veillent à l'inauguration de monuments en hommage aux victimes, proposent au grand public ainsi qu'aux scolaires des conférences, des expositions et des rencontres dans le souci de transmettre leur histoire.

La journée de commémoration du dernier dimanche d'avril pour la mémoire des victimes de la déportation en est une des expressions.



Livre témoignage de Raymond Juillard, déporté, dans lequel il relate cette dure réadaptation à la vie, 1998

LIBÉRATION DES CAMPS DE DÉPORTATION

Mâcon rend hommage aux victimes du régime nazi



Cérémonie d'hommage aux déportés devant le monument de la Résistance et de la Déportation

Les associations des victimes de guerre ainsi que les représentants des forces armées et de l'ordre civil étaient donc réunies pour rendre hommage aux victimes des camps de concentration. A l'occasion de la journée nationale de la déportation, un dépôt de gerbes était organisé au pied du monument de la Résistance et de la déportation, au square de la Paix et au monument aux morts.

Commémoration de la journée nationale pour la mémoire des victimes de la déportation à Mâcon, Le Journal de Saône-et-Loire du 2 mai 2006 (AD71, PR)

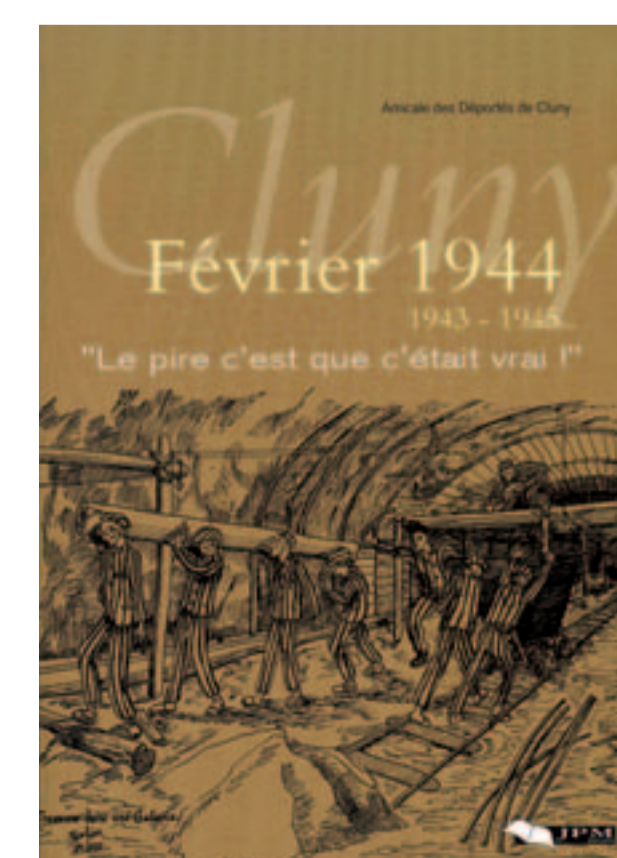
Parce que les écrits restent et délivrent aussi leurs auteurs comme une thérapie, des déportés et leurs familles font le choix d'écrire ce qu'ils ont vécu. Il leur faudra parfois des années avant de pouvoir franchir le pas.

Des témoins de l'histoire aux passeurs de mémoire : plus jamais ça !

Les témoins directs de cette époque terrible deviennent de moins en moins nombreux. Leurs descendants, enfants et petits-enfants poursuivent parfois le chemin (rédaction de souvenirs, investissement dans les associations...) ; à leurs côtés, on trouve tous ceux qui sont convaincus que les générations suivantes doivent prendre le relais en se faisant passeurs de mémoire.



Affiche de la FNDIRP, 1945



Publication réalisée en 2005 par l'Amicale des déportés de Cluny sur la rafle de 1944 et ses conséquences